

Le 5 juillet 2016, les équipes britanniques d'Aviva Investors ont annoncé la suspension des transactions sur un fonds immobilier commercialisé au Royaume Uni, « Aviva Investors Property Trust ». Cette décision, qui vise à protéger les investisseurs, fait suite à l'augmentation des demandes de rachat sur ce fonds. Les investisseurs redoutent en effet une baisse du marché immobilier britannique suite au Brexit. Des décisions similaires ont été prises cette semaine par d'autres sociétés de gestion britanniques (Standard Life, M&G, Aberdeen...) sur des fonds de même nature.

- **Concernant les fonds Afer⁽¹⁾**

- **Le fonds « Aviva Investors Property Trust » n'est pas commercialisé en France et n'est présent dans aucun des portefeuilles gérés par Aviva Investors France.**

- Le Fonds Garanti en Euro Afer, le support Afer Eurocroissance ainsi que l'ensemble des supports en unité de compte du contrat Afer gérés par Aviva Investors France **n'ont aucune exposition directe au marché immobilier britannique.**

- Le support Afer Actions PME, géré par BNP Paribas Asset Management, n'est que très marginalement exposé au marché immobilier britannique, au travers de la détention de l'action Hansteen Plc (1,65% du portefeuille) dont le titre est exposé à hauteur de 10% au Royaume Uni, soit une exposition d'environ 0,17% (au 07/07/2016).

- **Concernant le marché immobilier français, nos experts d'Aviva Investors Real Estate France analysent ainsi la situation :**

"Les marchés immobiliers sont des marchés avant tout nationaux. Les craintes d'affaiblissement du secteur britannique n'affectent pas le marché immobilier français, qui présente toujours des volumes d'investissements élevés. A ce jour, nous n'observons d'ailleurs pas de mouvement particulier sur les fonds immobilier français de la part des investisseurs.

Dans ce contexte, notre support **Afer Immo**, qui a fait l'objet de plusieurs fenêtres de commercialisation, n'est pas impacté par le mouvement observé en Grande-Bretagne. **Ni la valeur de ce fonds, ni sa liquidité ne subissent actuellement de contrecoups liés au marché domestique britannique.**

Précisons également qu'**aucun actif immobilier britannique n'est présent dans les portefeuilles gérés par Aviva Investors Real Estate France.**"

(Achevé de rédiger le 06/07/16)

Pour rappel, déclaration d'Aviva Investors du 05/07/16 :

"Les circonstances de marché extraordinaires, qui impactent le secteur dans son ensemble, ont entraîné un manque de liquidités immédiates dans le fonds « Aviva Investors Property Trust ». En conséquence, nous avons agi afin de sauvegarder les intérêts de tous nos investisseurs en suspendant les transactions au sein du fonds avec effet immédiat. Cette suspension donnera à Aviva Investors un plus grand contrôle sur la gestion des flux de liquidités et sur la conduite ordonnée des ventes d'actifs afin de respecter nos obligations à l'égard des investisseurs souhaitant récupérer leurs placements."

Le groupe Aviva dispose d'un excédent de solvabilité de 13,2 milliards d'euros (au 31/12/15) et affiche un chiffre d'affaires en 2015 de 30,3 milliards d'euros.

(1) Source : Aviva, Aviva Investors France, Aviva Investors Real Estate France

Le document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ses analyses et ses conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourraient s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. Elles sont susceptibles d'être modifiées sans préavis et Aviva n'est pas tenu de les mettre à jour systématiquement. La responsabilité d'Aviva ne saurait être engagée du fait des informations contenues dans ce document et notamment par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.